



Conseils généraux

Les situations sanitaires pouvant évoluer rapidement, pour toute information concernant des spécificités locales, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des systèmes de santé locaux civils et militaires.

Accidents de la circulation

Les principales causes d'accidents graves en voyage sont les accidents de la circulation, d'autant plus que les moyens de transport d'urgence et d'hospitalisation peuvent être limités dans certains territoires. Une vigilance de tous les instants est donc recommandée.

Précautions générales

- Avant le départ, il est fortement conseillé :
 - de souscrire une assurance rapatriement sanitaire familiale
 - de vérifier si votre permis de conduire est reconnu sur le territoire d'accueil
- Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur relative à la circulation et à l'entretien des véhicules, ainsi que sur l'état des routes des territoires de destination
- Assurez-vous du bon état des véhicules dans lesquels vous roulez, en particulier pour les véhicules de location ainsi que des modalités de dépannage
- Pensez au casque en circulant en deux roues
- Adaptez votre vitesse et anticipez les fautes des autres usagers
- Attachez systématiquement votre ceinture de sécurité

EN SAVOIR PLUS

- ▶ [Vérifier la validité de votre permis à l'étranger](#) 

Piqûres d'insectes

Les insectes piqueurs peuvent être les vecteurs de nombreuses maladies infectieuses. Il est donc essentiel d'appliquer des mesures de prévention individuelles et collectives.

▶ Lutte collective

Mesures domiciliaires

- Les punaises de lit

Le voyageur doit veiller à ne pas ramener chez lui des punaises de lit, insectes susceptibles de voyager dans les bagages et constituant une nuisance ré-émergente dans le monde. Les punaises de lit, sont des petits insectes ubiquitaires de couleur brun-rouge, de 4 à 7 mm de longueur qui s'infiltrant à peu près partout dans l'environnement humain. Elles piquent l'homme et se nourrissent de son sang et peuvent piquer plusieurs fois en une nuit.

La punaise peut être véhiculée facilement en se camouflant dans les vêtements, les bagages et autres articles personnels, si bien que le voyageur international pourra diffuser cette nuisance de retour dans son pays (transport passif). Les endroits où les voyageurs courent le plus grand risque sont ceux où la rotation de personnes est la plus élevée : autobus, trains, avions mais aussi hôtels même de luxe, complexes touristiques, bateaux de croisière...

En cas de doute (piqûres lors du voyage, traces suspectes dans les bagages et effets personnels), certaines pratiques peuvent être recommandées pour éviter les infestations domiciliaires de punaises des lits au retour :

- isoler les bagages et les effets personnels (brosse à cheveux, trousse de maquillage, etc.) dans des sacs en plastique, loin de tout endroit que les punaises pourraient coloniser (zone de sommeil) ;
- traiter au retour en fonction des objets contaminés en vous renseignant sur les différents modes de traitement adaptés (aspiration, congélation, lavage, traitement par perméthrine ...).

Risques liés à la plongée sous-marine

Pour les personnes désirant pratiquer la plongée sous-marine avec bouteilles, un avis médical spécialisé est fortement recommandé avant de quitter la

Pour les personnes désirant pratiquer la plongée sous marine avec bouteilles, un avis médical spécialisé est fortement recommandé avant de quitter la métropole.

Précautions élémentaires

- > Vérifiez votre condition physique et ne surestimez pas vos capacités
- > Proscrivez les gros repas et l'alcool avant la plongée
- > Respectez les consignes de sécurité (progressivité de la profondeur, cumul des plongées par 24h etc....)
- > Evitez de plonger seul
- > Veillez au bon état de fonctionnement des équipements avant toute plongée. Pensez à surveiller régulièrement la pression de vos bouteilles (avant et pendant la plongée)
- > Abstenez-vous de plonger 24h avant un trajet en avion
- > Pensez que les plongées profondes exposent à des risques plus importants d'accidents

Il est conseillé de vous renseigner sur la présence d'un caisson hyperbare sur le lieu de votre séjour.

« Sources :

- Outre-mer : <http://www.outre-mer.gouv.fr> 

- [Le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales](#)  selon l'avis du Haut Conseil de la santé publique ;

- Haut Comité de la Santé Publique (HCSP) : www.hcsp.fr 

- Vaccination Info Service : <http://vaccination-info-service.fr/Questions-pratiques/Je-dois-me-faire-vacciner-que-dois-je-savoir/Ou-se-faire-vacciner> 



Dernière mise à jour : 07/2019